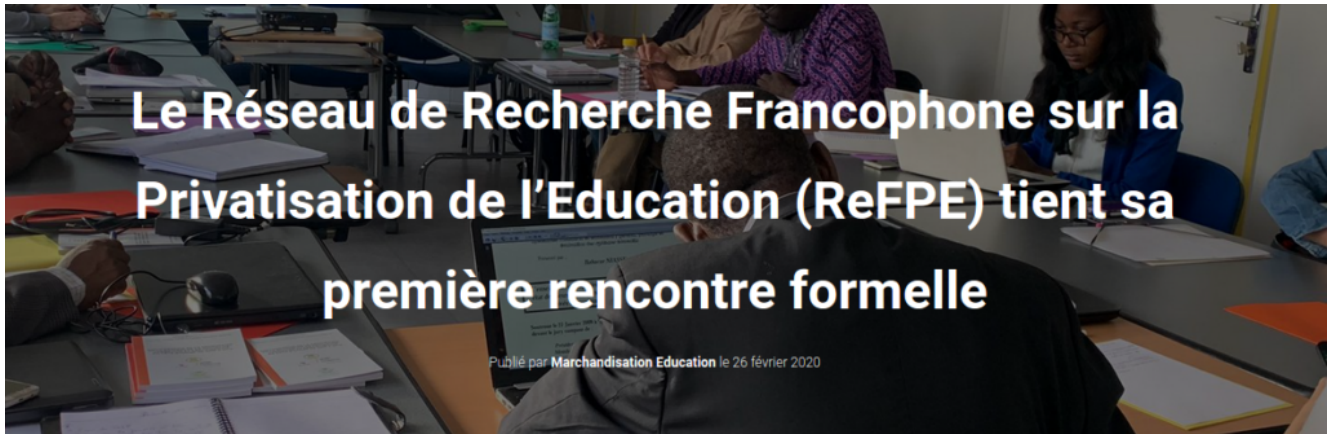


Le Réseau de Recherche Francophone sur la Privatisation de l'Éducation



Le 14 février 2020 s'est tenu à Paris dans les locaux de Solidarité Laïque, la première réunion formelle du [Réseau de Recherche Francophone sur la Privatisation de l'Éducation \(ReFPE\)](#).

Venus de plusieurs pays, il s'est agi pour ces chercheurs de s'entretenir sur la problématique de la privatisation de l'éducation et élaborer leur agenda de recherche en la matière.

Après s'être imprégnés des enjeux de la problématique de la [privatisation et marchandisation de l'éducation dans l'espace francophone](#) lors de la [journée d'échanges du 13 février, organisée par la Coalition Education](#)

de France sur la question, les chercheurs ont discuté sur l'état de la recherche en France avant de procéder à l'identification des recherches

existantes et celles en cours. Ainsi, l'on note que plusieurs études effectuées ont abordé quelques questions telles la privatisation et marchandisation de l'éducation arabo islamique en complicité avec la mendicité au Sénégal, les conséquences de la privatisation sur les enseignants en Afrique subsaharienne, l'évolution de l'école privée dans le primaire au Burkina Faso, etc. Quant aux recherches en cours, la question de la privatisation et qualité de la formation dans l'enseignement confessionnel en Côte d'Ivoire, la demande d'éducation des familles et l'offre éducative au Sénégal et d'autres thématiques ont été soulignées.

Quelles thématiques prioritaires identifiées ?

Des échanges des chercheurs il semble important de procéder d'abord à une cartographie des écoles privées, un état de de la privatisation de l'éducation dans tous les niveaux d'enseignement, c'est à dire du préscolaire au supérieur. Ceci semble nécessaire avant de mener des études spécifiques prenant en compte des facteurs tels que l'extrémisme, le genre, les inégalités spatiales, les plans nationaux, les mesures de régulation, etc. C'est pourquoi ils se sont un délai à l'issue de la réunion pour la rédaction de

termes d'une
étude sur l'état des lieux de la privatisation de l'éducation
dans les
pays de la Côte d'Ivoire, Maroc, Niger, Sénégal, Togo. Une
autre
rencontre sera programmée à l'issue de ces termes de référence
pour
l'élaboration des outils relatifs à cette étude.

En rappel, dans le courant 2019, le
Réseau Francophone contre la marchandisation de l'éducation a
en
collaboration avec l'Université de Genève, mis en place le
ReFPE.

L'objectif de cette initiative est de stimuler la recherche
sur cette
question dans des pays francophones où il y a peu
d'informations et
d'études disponibles afin de mieux comprendre le phénomène et
son
étendue dans l'espace francophone et développer des outils de
plaidoyer
ou de protection de droits adaptés qui y répondent. Le ReFPE
compte à ce
jour [31 chercheurs issus de 13 pays.](#)

Par ailleurs, avec pour partenaire le
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'équipe de
Recherche
en Dimensions Internationales de l'Education (ERDIE) de
l'Université de
Genève, par l'intermédiaire de Thibaut Lauwerier, coordonne
les
activités de ce groupe, en étroite collaboration avec le
Réseau

Francophone contre la marchandisation de l'éducation, et notamment la
Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights et
l'Initiative pour le Droit à l'Éducation.

Sommet de la Francophonie : 57 chefs d'Etat renouvellent leur attachement à l'éducation publique



Communiqué de presse, 17 octobre 2018

Alors que le [XVIIème sommet de la Francophonie de 2018](#) vient de se clôturer en Arménie (11 et 12 octobre 2018), 57 États membres de la Francophonie ont réaffirmé leur attachement à une éducation publique de qualité et une régulation efficace de l'enseignement, y compris privé, répondant ainsi à l'[Appel du Réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation](#).

Le paragraphe 45 de la Déclaration d'Erevan stipule :

'Réaffirmant notre attachement à une éducation publique, gratuite et de qualité pour toutes et tous, et soulignant l'importance primordiale de l'accès à une éducation et une formation inclusive, rappelons la nécessaire régulation par les pouvoirs publics du système scolaire, dans son ensemble, afin de garantir la qualité et l'équité des services éducatifs'

Le Réseau francophone, et ses 400 organisations membres issues de 40 pays de l'espace francophone, qui [militent](#) pour inclure l'éducation publique dans les déclarations et textes officiels de la Francophonie, se félicitent de cette mesure mais soulignent qu'il y a encore du chemin à faire pour concrétiser ces engagements.

Cette déclaration en faveur des systèmes d'éducation publics gratuits intervient dans un contexte mondial de croissance sans précédent des acteurs privés dans l'éducation notamment dans les pays à faibles revenus, qui est sur le point de transformer en profondeur des systèmes éducatifs déjà fragiles.



De nombreux investisseurs, comprenant des entreprises multinationales, s'impliquent à grande échelle dans le marché jugé très lucratif de l'éducation. Et ce y compris [en proposant](#) des services à bas coût, de mauvaise qualité, et visant les populations pauvres, tout en s'exonérant des régulations des États. La croissance de ces acteurs privés, et plus généralement, de la marchandisation de l'éducation, est particulièrement marquée au niveau du cycle fondamental

(primaire et secondaire), là où les injustices sociales se creusent. L'impact de ce mouvement en termes de qualité des contenus éducatifs, de ségrégation et d'inégalités sociales, et plus généralement, de réalisation des droits de l'Homme, en fait un défi majeur pour les acteurs et les défenseurs du droit à l'éducation tout au long de la vie. Cette tendance a été dénoncée par plusieurs [rapports](#), [résolutions](#), et [recommandations](#) de l'ONU et de la [Commission Africaine des droits de l'Homme](#).

Cet engagement renouvelé des États fait suite à [la Déclaration d'Antananarivo](#), ([Sommet de la Francophonie 2016](#)), dans laquelle 57 États membres de la Francophonie s'inquiétaient du "développement des établissements scolaires et éducatifs à but commercial", et demandaient à l'Organisation Internationale de la Francophonie de 'prendre des mesures pour promouvoir des dispositifs institutionnels efficaces de régulation des acteurs privés de l'éducation, afin de garantir la qualité et l'équité des services éducatifs', 'en collaboration avec la société civile'.

La déclaration d'Antananarivo avait notamment été suivie en 2017 d'une [réunion](#) de représentants de la société civile, de syndicats et de représentants étatiques pour discuter de la situation de la privatisation de l'éducation dans les pays francophones.

L'éducation est un service public mondial dont les États ont la responsabilité. Le Réseau francophone veille à ce que ces paroles prononcées ne restent pas à l'état de déclaration et avec les sociétés civiles locales, acteurs éducatifs mais aussi parents et citoyens, participe à stimuler la recherche, la réflexion et les échanges sur la régulation des acteurs privés et la lutte contre les dérives marchandes dans l'éducation.

Le Réseau Francophone travaillera avec l'OIF et ses membres à la mise en place de programmes concrets pour évaluer les

politiques publiques des États de la Francophonie et mettre en place un cadre efficace de régulation à même de construire des systèmes éducatifs justes et une éducation publique de qualité.

Documents clés

- Déclaration d'Erevan : <http://bit.ly/2yiFh2A>
- Appel de la société civile contre la marchandisation de l'éducation : <http://bit.ly/2NI0WGb>
- Carte des organisations signataires de l'Appel contre la marchandisation de l'éducation : <http://bit.ly/2gE2g0j>
- Déclaration d'Antananarivo : <http://bit.ly/20shsPD>
- Informations en français sur la privatisation de l'éducation : <http://bit.ly/privfr> et <http://bit.ly/2bgvv0j>
- Résumé de l'Appel contre la marchandisation de l'éducation : <http://bit.ly/2CPYk8f>

Contacts

- **Djibril Sarr**, Réseau Francophone contre la Marchandisation de l'Education,

info@nevendezpasleducation.org

- **Sylvain Aubry**, Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights, sylvain@globalinitiative-escr.org
- **Delphine Dorsi**, Droit à l'éducation, delphine.dorsi@right-to-education.org
- **Cheikh Mbow**, Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Éducation Publique, cheikhmbow@gmail.com
- **Jean-Hervé Cohen**, Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation, president@csfef.org
- **Léa Rambaud**, Coalition Éducation, lrambaud@coalition-education.fr
- **Sonia Chebbi**, Fédération Internationale des Centres

d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives,
sonia.chebbi@ficemea.org

- **Carole Coupez**, Solidarité Laïque, ccoupez@solidarite-laique.org
-

Cours en ligne ouvert à toutes et tous sur la protection de la vie privée

L'informatique et les réseaux envahissent les moindres actions de notre vie avec de nombreuses promesses pour améliorer notre vie quotidienne ou l'usage que nous faisons des ressources de la planète. Ainsi Internet a révolutionné notre façon de communiquer les uns avec les autres ou d'accéder à la connaissance.

Si certains succès des nouvelles technologies sont indéniables, il existe une contre-partie... Pour atteindre ces objectifs ambitieux, les programmes informatiques ont besoin de collecter des données qui traduisent nos actions.

C'est ainsi que nous, utilisateurs d'Internet ou simples propriétaires de smartphones, sommes devenus des producteurs de données qui sont convoitées par de nombreuses personnes, sociétés ou agences étatiques.

L'objectif de ce MOOC est de vous permettre de comprendre :

- quelles sont les données que vous produisez quand vous utilisez une technologie,
- quels sont vos droits en terme de vie privée,

- et les mesures que vous pouvez mettre en œuvre pour protéger votre vie privée.

Dans ce MOOC élaboré par des chercheurs de l'équipe INRIA Privatics, nous aborderons la notion d'identité numérique et les problèmes de vie privée associés à l'usage des courriers électroniques et des smartphones. Ce cours vous conduira ainsi vers un usage éclairé et raisonné des nouvelles technologies qui est bénéfique à tous points de vue pour l'utilisateur que vous êtes !

A qui s'adresse ce cours ?

Ce cours ne nécessite pas de pré-requis : il s'adresse à toutes celles et ceux qui sont soucieux de mieux comprendre les enjeux de la protection de la vie privée sur internet et de mieux maîtriser les outils numériques sur le plan des données personnelles

<https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:inria+41015+session01/about>

Mais oui, mais oui, l'école est finie !

Par Datagueule

Ah, l'école ! On a beau râler pendant toutes ces années où l'on y use les chaises et les tables, il reste qu'on y apprend un paquet de choses, en cours ou en dehors. Sur nous et sur les autres. Du coup, doit-on la voir comme un "commun" ? Un lieu d'apprentissage collectif où grandissent de jeunes

citoyens ? Toujours est-il que, ces derniers temps, l'école devient aussi un enjeu économique et sa privatisation a de quoi soulever des questions.

DataGueule est une [émission de télévision](#) et une [websérie](#) hebdomadaire diffusée depuis [juin 2014](#) sur [France 4](#) et sur [YouTube](#) et [Dailymotion](#).

L'émission propose des vidéos d'animation traitant de l'actualité sur un mode ludique, et condensé dans un but didactique. Chaque épisode tente de révéler et décrypter les mécanismes de la société et leurs aspects méconnus.

Source Wikipedia

Contre la marchandisation de l'éducation : la mobilisation se renforce

Du 23 au 26 octobre s'est tenu la deuxième rencontre francophone sur la marchandisation et la privatisation de l'éducation à l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation à Dakar. Cet événement a réuni dans leur diversité 105 délégués issus de 25 pays dans l'objectif de trouver des réponses communes face à la croissance alarmante des acteurs privés dans le secteur éducatif. Partageant l'ambition de construire une éducation publique de qualité, capable d'agir pour que les personnes acquièrent la

possibilité (en termes de compétences, de capacités, de désir et d'imaginaire) de se projeter dans la société et d'en définir ses évolutions, ces quatre jours se sont articulés autour de savoirs théoriques mais aussi à partir du travail de terrain.

Les deux premiers jours ont été l'occasion d'échanger sur les enjeux liés à la marchandisation de l'éducation. Lors de la cérémonie d'ouverture, hôtes, partenaires et organisateurs ont pris la parole pour exprimer leur point de vue sur ce phénomène grandissant. La philosophie du réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation, qui regroupe les organisateurs de la rencontre, entend promouvoir l'éducation comme l'un des moteurs du développement de nos sociétés. Or, la plénière sur l'état des lieux de la privatisation et de la marchandisation de l'éducation a montré à quel point cette tendance risque de transformer en profondeur les systèmes éducatifs non seulement en termes de dégradation de la qualité des contenus pédagogiques mais aussi de renforcement des discriminations et inégalités. Des représentants étatiques (Belgique, Bénin, Burkina Faso, France, Haïti, Sénégal) et des organisations internationales (UNESCO, CONFEMEN) ont pu également partager leur expérience sur ces enjeux, ce qui a permis d'approfondir la connaissance des contextes variés dans lesquels elle opère.

Si chaque pays doit faire face à des problématiques bien spécifiques, la marchandisation de l'éducation requiert à la fois la nécessité d'une éducation publique forte et la régulation du secteur privé tout en posant la question des problèmes relatifs à la perte de cohésion sociale et enfin des conditions de recrutement, de travail et de formation des personnels éducatifs. Ces quatre enjeux ont fait l'objet d'ateliers tournants lors d'un après-midi afin de dégager les préoccupations puis les réponses liées à l'émergence d'une vision de l'éducation comme bien marchand.

En effet, face à ces dangereux développements, il est crucial

de préciser le modèle de société que nous défendons ensemble et la place que l'éducation occupe aujourd'hui dans nos vies. Quel type d'éducation ? Quel avenir sociétal voulons-nous pour les générations à venir ? Quelles possibilités ouvrons-nous aux jeunes et adultes de demain ?

Ainsi la question de la marchandisation et de la privatisation de l'éducation est une question éminemment politique car elle interroge la manière dont nous souhaitons, en tant que citoyens et citoyennes, organiser et repenser nos sociétés. Assujettir la formation à l'emploi, placer l'éducation sur les logiques de marché, monnayer le champ des activités périscolaires revient à détourner l'éducation de son objectif principal. Outre les problèmes énoncés ci-dessus, la marchandisation et la privatisation de l'éducation ont été interrogées au travers de cinq autres thèmes lors des ateliers simultanés du mardi après-midi.

L'état des lieux sur la marchandisation de l'éducation ainsi que la mise en valeur de ses enjeux majeurs ont ouvert la discussion sur les Principes directeurs de droits de l'Homme relatifs aux obligations des Etats concernant les écoles privées. Dans le contexte de la rencontre – favorisant la synergie entre une diversité d'organisations -, la finalité de ces Principes n'a pas fait consensus auprès de l'ensemble des acteurs et actrices de la défense du droit à l'éducation. Suite à un débat aussi nécessaire qu'enrichissant, il est important de noter que ces Principes n'ont pas pour objectif de légitimer les acteurs privés par la reconnaissance de leur existence. Ils permettent plutôt de poser des bases empruntant aux cadres et recommandations légales pour réguler ces acteurs et servir d'outil juridique pour les organisations qui entendent mener un plaidoyer auprès de leurs États. Les participants ont été invités à commenter et exprimer leur opinion sur ces Principes Directeurs, en cours d'élaboration.

La dernière partie de la rencontre s'est construite autour de la stratégie du réseau, déclinée en quatre lignes directrices

: gouvernance/structuration, recherche/études, communication/campagne et suite de l'appel francophone contre la marchandisation de l'éducation. Cet appel, socle commun de cette rencontre, a pour vocation d'alerter les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile, de les sensibiliser aux dangers inhérents au processus de marchandisation de l'éducation et de les engager à contrer ce phénomène.

Ces ateliers ont permis de définir les prochaines étapes du travail en réseau. Nous nous sommes engagés, à la suite de la réunion, à travailler ensemble, en synergie afin de bâtir un plan d'action complet pour le réseau francophone que nous constituons. Un élément important de ce plan comprendra l'approfondissement du travail de recherche sur la marchandisation de l'éducation.

Cette rencontre a ainsi mobilisé nos convictions, nos espoirs, mais aussi nos propositions pour constituer une force de résistance et de propositions car des solutions existent et nous ne pourrons réussir cela que si nous réaffirmons le rôle des Etats comme base essentielle des systèmes éducatifs et si ensemble, nous promovons un système public fort d'éducation pour garantir la qualité de ce Droit.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#)

Le MEDEF attaque...

Le manifeste du MEDEF (mouvement des entreprises de France) sorti sous le titre provocateur :

« *Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail !* »

Plus d'information :

<http://www.eduquerformer.fr/>

Vous pouvez également lire l'article de médiapart :


<https://blogs.mediapart.fr/jean-pierre-veran/blog/150817/emploi-yabilite-et-apprentissage-mots-cles-de-l-ecole-selon-le-medef>

Rencontre francophone sur la privatisation et la marchandisation de l'éducation

☒ Du 23 au 26 octobre s'est tenu la deuxième rencontre francophone sur la marchandisation et la privatisation de l'éducation à l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation à Dakar. Cet événement a réuni dans leur diversité 105 délégués issus de 25 pays dans l'objectif de trouver des réponses communes face à la croissance alarmante des acteurs privés dans le secteur éducatif. Partageant l'ambition de construire une éducation publique de qualité, capable d'agir pour que les personnes acquièrent la possibilité (en termes de compétences, de capacités, de désir et d'imaginaire) de se projeter dans la société et d'en définir ses évolutions, ces quatre jours se sont articulés autour de savoirs théoriques mais aussi à partir du travail de

terrain.

Les deux premiers jours ont été l'occasion d'échanger sur les enjeux liés à la marchandisation de l'éducation. Lors de la cérémonie d'ouverture, hôtes, partenaires et organisateurs ont pris la parole pour exprimer leur point de vue sur ce phénomène grandissant. La philosophie du réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation, qui regroupe les organisateurs de la rencontre, entend promouvoir l'éducation comme l'un des moteurs du développement de nos sociétés. Or, la plénière sur l'état des lieux de la privatisation et de la marchandisation de l'éducation a montré à quel point cette tendance risque de transformer en profondeur les systèmes éducatifs non seulement en termes de dégradation de la qualité des contenus pédagogiques mais aussi de renforcement des discriminations et inégalités. Des représentants étatiques (Belgique, Bénin, Burkina Faso, France, Haïti, Sénégal) et des organisations internationales (UNESCO, CONFEMEN) ont pu également partager leur expérience sur ces enjeux, ce qui a permis d'approfondir la connaissance des contextes variés dans lesquels elle opère.

Si chaque pays doit faire face à des problématiques bien  spécifiques, la marchandisation de l'éducation requiert à la fois la nécessité d'une éducation publique forte et la régulation du secteur privé tout en posant la question des problèmes relatifs à la perte de cohésion sociale et enfin des conditions de recrutement, de travail et de formation des personnels éducatifs. Ces quatre enjeux ont fait l'objet d'ateliers tournants lors d'un après-midi afin de dégager les préoccupations puis les réponses liées à l'émergence d'une vision de l'éducation comme bien marchand.

En effet, face à ces dangereux développements, il est crucial de préciser le modèle de société que nous défendons ensemble et la place que l'éducation occupe aujourd'hui dans nos vies. Quel type d'éducation ? Quel avenir sociétal voulons-nous pour les générations à venir ? Quelles possibilités ouvrons-nous aux jeunes et adultes de demain ?

Ainsi la question de la marchandisation et de la privatisation de l'éducation est une question minemment politique car elle interroge la manière dont nous souhaitons, en tant que citoyens et citoyennes, organiser et repenser nos sociétés. Assujettir la formation à l'emploi, placer l'éducation sur les

logiques de marché, monnayer le champ des activités périscolaires revient à détourner l'éducation de son objectif principal. Outre les problèmes énoncés ci-dessus, la marchandisation et la privatisation de l'éducation ont été interrogées au travers de cinq autres thèmes lors des ateliers simultanés du mardi après-midi.

✘ L'état des lieux sur la marchandisation de l'éducation ainsi que la mise en valeur de ses enjeux majeurs ont ouvert la discussion sur les Principes directeurs de droits de l'Homme relatifs aux obligations des Etats concernant les écoles privées. Dans le contexte de la rencontre-favorisant la synergie entre une diversité d'organisations-, la finalité de ces Principes n'a pas fait consensus auprès de l'ensemble des acteurs et actrices de la défense du droit à l'éducation. Suite à un débat aussi nécessaire qu'enrichissant, il est important de noter que ces Principes n'ont pas pour objectif de légitimer les acteurs privés par la reconnaissance de leur existence. Ils permettent plutôt de poser des bases empruntant aux cadres et recommandations légales pour réguler ces acteurs et servir d'outil juridique pour les organisations qui entendent mener un plaidoyer auprès de leurs États. Les participant.e.s ont été invités à commenter et exprimer leur opinion sur ces Principes Directeurs, en cours d'élaboration.

La dernière partie de la rencontre s'est construite autour ✘ de la stratégie du réseau, déclinée en quatre lignes directrices : gouvernance/structuration, recherche/études, communication/campagne et suite de l'appel francophone contre la marchandisation de l'éducation. Cet appel, socle commun de cette rencontre, a pour vocation d'alerter les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile, de les sensibiliser aux dangers inhérents au processus de marchandisation de l'éducation et de les engager à contrer ce phénomène. Ces ateliers ont permis de définir les prochaines étapes du travail en réseau. Nous nous sommes engagés, à la suite de la réunion, à travailler ensemble, en synergie afin de bâtir un plan d'action complet pour le réseau francophone que nous constituons. Un élément important de ce plan comprendra l'approfondissement du travail de recherche sur la marchandisation de l'éducation.

Cette rencontre a ainsi mobilisé nos convictions, nos espoirs, ✘ mais aussi nos propositions pour constituer une force de

résistance et de propositions car des solutions existent et nous ne pourrions réussir cela que si nous réaffirmons le rôle des États comme base essentielle des systèmes éducatifs et si ensemble, nous promovons un système public fort d'éducation pour garantir la qualité de ce Droit.

[Pour visionner les photos, cliquez ici](#)

Rebondissement majeur dans la course effrénée à la privatisation de l'éducation

Rebondissement majeur dans la course effrénée à la privatisation de l'éducation de ces dernières années: le secrétaire d'État français chargé du Développement et de la Francophonie, Jean-Marie Le Guen, a déclaré jeudi dernier que « *la France agira contre toutes les tentatives de marchandisation de l'éducation* » dans la coopération internationale. Il a ajouté que la France considérerait que l'éducation est « *un service public* » et « *un bien commun qui ne doit pas être monnayé* ».

La déclaration de M. Le Guen a été faite à l'occasion du [lancement](#) du rapport annuel du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur le développement humain. Cette position constitue un engagement majeur de la France dans un **contexte de [privatisation et de marchandisation massive de l'enseignement primaire et secondaire à travers le monde](#)**, particulièrement dans les pays pauvres. Elle se différencie notamment de celle de la [Grande-Bretagne](#) qui a promu le développement d'écoles privées à travers son aide au développement, en particulier en finançant des entreprises multinationales avec des investissements Britanniques, telles que [Bridge International Academies](#).

Hélène Ferrer, coordinatrice de la [Coalition Education](#), a réagi : « *Nous saluons la position sans ambiguïté exprimée par M. Le Guen contre la marchandisation de l'éducation. Cela conforte les efforts entrepris par la France pour promouvoir des systèmes éducatifs qui soient respectueux des droits humains. Nous allons maintenant travailler avec le ministère et nos partenaires à travers le monde pour s'assurer de l'effectivité de cet engagement.* »

En novembre 2016, plus de 300 organisations de la société civile issues de [38 pays](#) avaient [présenté](#) un **Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation**. Cet [Appel](#) avait convaincu les chefs d'Etats et de gouvernement des pays de la Francophonie à demander à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dans la [Déclaration d'Antananarivo](#) de « prendre des mesures pour promouvoir des dispositifs institutionnels efficaces de régulation des acteurs privés de l'éducation ».

Carole Coupez, déléguée à l'éducation à la citoyenneté à [Solidarité Laïque](#), a ajouté : « *Nous sommes ravis que la France ait répondu aux demandes des organisations à travers le monde francophone qui sont témoins chaque jour de l'avancée et des impacts de la marchandisation actuelle de l'éducation. Celle-ci remet en cause la réalisation du droit à l'éducation dans de nombreux pays, et la France a un rôle important à jouer pour promouvoir un autre modèle de développement.* »

La déclaration de M. Le Guen confirme la position de la [Stratégie française 2017 – 2021 pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion](#) publiée vendredi dernier, dans laquelle la France s'engage à « **renforcer le rôle régulateur de l'Etat [...] notamment pour l'encadrement du secteur privé et prévenir les risques de marchandisation de l'éducation** ».

Jean-Hervé Cohen, président du [Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation](#), a commenté : « *Nous attendons*

désormais que ces positions soient mises en œuvre de manière vigoureuse. La France doit maintenant, à travers toutes ses instances de coopération, du Ministère des Affaires Etrangères à l'Agence Française de Développement (AFD), en passant par son bras armé pour le privé, Proparco, s'abstenir de tout soutien à des écoles privées marchandes, et engager des actions concrètes pour promouvoir des systèmes éducatifs publics de qualité. »

Signatures :

- Coalition Education
- Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation
- Fédération Internationale des CEMEA
- Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights
- Right to Education Project
- Solidarité Laïque

Documents :

- Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation : <http://bit.ly/2fNfJD>
- Version courte de l'Appel : <http://bit.ly/2gfusm0>
- Déclaration d'Antanarivo de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OIF : <http://bit.ly/2n2jk0e>
- Stratégie française 2017 – 2021 pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion : <http://bit.ly/2n0mKa5>

Contacts :

- Sylvain Aubry, Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights, sylvain@globalinitiative-escr.org, tél: [0781708196](tel:0781708196)
- Delphine Dorsi, Right to Education Project, dorsi@right-to-education.or

Pour une version PDF du communiqué: <http://bit.ly/2nXuiHE>

Pourquoi Framasoft n'ira plus prendre le thé au ministère de l'Éducation Nationale

<https://framablog.org/2016/11/25/pourquoi-framasoft-nira-plus-prendre-le-the-au-ministere-de-leducation-nationale/>

Cet article vise à clarifier la position de Framasoft, sollicitée à plusieurs reprises par le Ministère de l'Éducation Nationale ces derniers mois. Malgré notre indignation, il ne s'agit pas de claquer la porte, mais au contraire d'en ouvrir d'autres vers des acteurs qui nous semblent plus sincères dans leur choix du libre et ne souhaitent pas se cacher derrière une « neutralité et égalité de traitement » complètement biaisée par l'entrisme de Google, Apple ou Microsoft au sein de l'institution.

Pour commencer

Une technologie n'est pas neutre, et encore moins celui ou celle qui fait des choix technologiques. Contrairement à l'affirmation de la Ministre de l'Éducation Mme Najat Vallaud-Belkacem, une institution publique ne peut pas être « [neutre technologiquement](#) », ou alors elle assume son incompétence technique (ce qui serait grave). En fait, la position de la ministre est un sophisme déjà bien ancien ; c'est celui du Gorgias de Platon qui explique que la rhétorique étant une technique, il n'y en a pas de bon ou de mauvais usage, elle ne serait qu'un moyen.

Or, lui oppose Socrate, aucune technique n'est neutre : le principe d'efficacité suppose déjà d'opérer des choix, y compris économiques, pour utiliser une technique plutôt qu'une autre ; la possession d'une technique est déjà en soi une position de pouvoir ; enfin, rappelons l'analyse qu'en faisait [Jacques Ellul](#) : la technique est un système autonome qui impose des usages à l'homme qui en retour en devient addict. Même s'il est consternant de rappeler de tels fondamentaux à ceux qui nous gouvernent, tout choix technologique suppose donc une forme d'aliénation. En matière de logiciels, censés servir de supports dans l'Éducation Nationale pour la diffusion et la production de connaissances pour les enfants, il est donc plus qu'évident que choisir un système plutôt qu'un autre relève d'une stratégie réfléchie et partisane.



Association Léalinux @lea_linux · 30 nov. 2015
Chère @najatvb, il eut été préférable de faire un partenariat @EducationFrance et Logiciels Libres. #ÉcoleNumérique



Najat Belkacem
@najatvb

#ÉcoleNumérique : partenariat entre le Ministère
@EducationFrance et @MicrosoftFrance
>> bit.ly/EN-Microsoft



30/11/15 15:21

← ↻ 59 ❤️ 26 ⋮



DirectNVB
@DirectNVB



+ Suivre

! @lea_linux @najatvb Le minist.
@EducationFrance est neutre
technologiquement, travaille avec le libre,
éditeurs, n'hésitez pas à proposer.

RETWEETS
6

J'AIME
5



18:56 - 30 nov. 2015

Le tweet confondant
neutralité logicielle et choix politique.

Un système d'exploitation n'est pas semblable à un autre, il suffit pour cela de comparer les deux ou trois principaux OS du marché (privateur) et les milliers de distributions GNU/Linux, pour comprendre de quel côté s'affichent la créativité et l'innovation. Pour les logiciels en général, le constat est le même : choisir entre des logiciels libres et des logiciels privateurs implique une position claire qui devrait être expliquée. Or, au moins depuis 1997, l'entrisme de Microsoft dans les organes de l'Éducation Nationale a abouti à des partenariats et des accords-cadres qui finirent

par imposer les produits de cette firme dans les moindres recoins, comme s'il était naturel d'utiliser des solutions privatives pour conditionner les pratiques d'enseignement, les apprentissages et *in fine* tous les usages numériques. Et ne parlons pas des coûts que ces marchés publics engendrent, même si les solutions retenues le sont souvent, au moins pour commencer, à « prix cassé ».

Depuis quelque temps, au moins depuis le lancement de la première vague de son projet [Degooglisons Internet](#), Framasoft a fait un choix stratégique important : se tourner vers l'éducation populaire, avec non seulement ses principes, mais aussi ses dynamiques propres, ses structures solidaires et les valeurs qu'elle partage. Nous ne pensions pas que ce choix pouvait nous éloigner, même conceptuellement, des structures de l'Éducation Nationale pour qui, comme chacun le sait, nous avons un attachement historique. Et pourtant si... Une rétrospective succincte sur les relations entre Microsoft et l'Éducation Nationale nous a non seulement donné le tournis mais a aussi occasionné un éclair de lucidité : si, malgré treize années d'(h)activisme, l'Éducation Nationale n'a pas bougé d'un iota sa préférence pour les solutions privatives et a même radicalisé sa position récemment en signant un énième partenariat avec Microsoft, alors nous utiliserions une partie des dons, de notre énergie et du temps bénévole et salarié en pure perte dans l'espoir qu'il y ait enfin une position officielle et des actes concrets en faveur des logiciels libres. Finalement, nous en sommes à la fois indignés et confortés dans nos choix.

Accord de Partenariat
Ministère de l'Éducation nationale et Microsoft France



http://cache.media.education.gouv.fr/file/Partenaires/17/7/convention_signee_506177.pdf



Le Plan Numérique à l'École est un projet ambitieux, unique par son ampleur en Europe. Acteur de la transformation numérique de l'État depuis plus de 30 ans, Microsoft France a souhaité s'engager plus en avant aux côtés des acteurs de l'e-Education. Le présent partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale a pour but de contribuer à la réussite de ce plan majeur pour le renforcement de l'Éducation nationale et de l'égalité des chances. Dans ce but, fort de son expérience de projets de déploiement du numérique dans l'Éducation de par le monde, Microsoft met à disposition des acteurs de l'enseignement son savoir-faire en matière d'accompagnement du changement.

Extrait de l'accord-Cadre MS-EN novembre 2015

L'Éducation Nationale et Microsoft, une (trop) longue histoire

En France, les rapports qu'entretient le secteur de l'enseignement public avec Microsoft sont assez anciens. On peut remonter à la fin des années 1990 où eurent lieu les premiers attermoissements à l'heure des choix entre des solutions toutes faites, clés en main, vendues par la société Microsoft, et des solutions de logiciels libres, nécessitant certes des efforts de développement mais offrant à n'en pas douter, des possibilités créatrices et une autonomie du service public face aux monopoles économiques. Une succession de choix délétères nous conduisent aujourd'hui à dresser un tableau bien négatif.

Dans [un article](#) paru dans *Le Monde* du 01/10/1997, quelques mois après la réception médiatisée de Bill Gates par [René Monory](#), alors président du Sénat, des chercheurs de l'Inria et une professeure au CNAM dénonçaient la mainmise de Microsoft

sur les solutions logicielles retenues par l'Éducation Nationale au détriment des logiciels libres censés constituer autant d'alternatives fiables au profit de l'autonomie de l'État face aux monopoles américains. Les mots ne sont pas tendres :

(...) Microsoft n'est pas la seule solution, ni la meilleure, ni la moins chère. La communauté internationale des informaticiens développe depuis longtemps des logiciels, dits libres, qui sont gratuits, de grande qualité, à la disposition de tous, et certainement beaucoup mieux adaptés aux objectifs, aux besoins et aux ressources de l'école. Ces logiciels sont largement préférés par les chercheurs, qui les utilisent couramment dans les contextes les plus divers, et jusque dans la navette spatiale. (...) On peut d'ailleurs, de façon plus générale, s'étonner de ce que l'administration, et en particulier l'Éducation Nationale, préfère acheter (et imposer à ses partenaires) des logiciels américains, plutôt que d'utiliser des logiciels d'origine largement européenne, gratuits et de meilleure qualité, qui préserveraient notre indépendance technologique.

L'année suivante, en octobre 1998, le Ministère de l'Éducation Nationale signe avec l'AFUL un [accord-cadre](#) pour l'exploitation, le développement et l'expertise de solutions libres dans les établissements. Le Ministère organise même en juillet 1999 une Université d'été « [La contribution des logiciels et ressources libres à l'amélioration de l'environnement de travail des enseignants et des élèves sur les réseaux](#) ».



degooglisons-internet.org

[Microsoft : Do you need a backdoor ?](#)

D'autres témoignages mettent en lumière des tensions entre logiciels libres et logiciels propriétaires dans les décisions d'équipement et dans les intentions stratégiques de l'Éducation Nationale au tout début des années 2000. En revanche, en décembre 2003, [l'accord-cadre](#)¹ Microsoft et le Ministère de l'Éducation Nationale change radicalement la donne et propose des solutions clés en main intégrant trois aspects :

- tous les établissements de l'Éducation Nationale sont concernés, des écoles primaires à l'enseignement supérieur ;
- le développement des solutions porte à la fois sur les systèmes d'exploitation et la bureautique, c'est-à-dire l'essentiel des usages ;
- la vente des logiciels se fait avec plus de 50 % de remise, c'est-à-dire avec des prix résolument tirés vers le bas.

Depuis lors, des avenants à cet accord-cadre sont régulièrement signés. Comme si cela ne suffisait pas, certaines institutions exercent leur autonomie et établissent de leur côté des partenariats « en surplus », comme l'Université Paris Descartes [le 9 juillet 2009](#), ou encore les

Villes, comme [Mulhouse qui signe un partenariat Microsoft](#) dans le cadre de « plans numériques pour l'école », même si le budget est assez faible comparé au marché du Ministère de l'Éducation.

Il serait faux de prétendre que la société civile ne s'est pas insurgée face à ces accords et à l'entrisme de la société Microsoft dans l'enseignement. On ne compte plus les communiqués de l'April (souvent conjoints avec d'autres associations du Libre) dénonçant ces pratiques. Bien que des [efforts financiers](#) (discutables) aient été faits en faveur des logiciels libres dans l'Éducation Nationale, il n'en demeure pas moins que les [pratiques d'enseignement](#) et l'environnement logiciel des enfants et des étudiants sont soumis à la *microsoftisation* des esprits, voire une *Gafamisation* car la firme Microsoft n'est pas la seule à signer des partenariats dans ce secteur. Le problème ? Il réside surtout dans le coût cognitif des outils logiciels qui, sous couvert d'apprentissage numérique, enferme les pratiques dans des modèles privés : « [Les enfants qui ont grandi avec Microsoft, utiliseront Microsoft](#) ».



Et si c'était MacDonald's qui rentrait dans les cantines scolaires... ? Les habitudes malsaines peuvent se prendre dès le plus jeune âge.

On ne saurait achever ce tableau sans mentionner le plus récent partenariat Microsoft-EN [signé en novembre 2015](#) et vécu comme une véritable trahison par, entre autres, beaucoup d'acteurs du libre. Il a en effet été signé juste après la grande consultation nationale pour le Projet de Loi Numérique porté par la ministre Axelle Lemaire. La consultation a fait ressortir un véritable plébiscite en faveur du logiciel libre dans les administrations publiques et des [amendements ont été discutés](#) dans ce sens, même si le [Sénat a finalement enterré l'idée](#). Il n'en demeure pas moins que les défenseurs du logiciel libre ont cru déceler chez nombre d'élus une oreille attentive, surtout du point de vue de la souveraineté numérique de l'État. Pourtant, la ministre Najat Vallaud-Belkacem a finalement décidé de montrer à quel point l'Éducation Nationale ne saurait être réceptive à l'usage des logiciels libre en signant ce partenariat, qui constitue, selon l'[analyse par l'April](#) des termes de l'accord, une « mise sous tutelle de l'informatique à l'école » par Microsoft.

Entre libre-washing et méthodes douteuses

Pour être complète, l'analyse doit cependant rester honnête : il existe, dans les institutions de l'Éducation Nationale des projets de production de ressources libres. On peut citer par exemple le projet [EOLE](#) (Ensemble Ouvert Libre Évolutif), une distribution GNU/Linux basée sur Ubuntu, issue du Pôle de compétence logiciel libre, une équipe du Ministère de l'Éducation Nationale située au rectorat de l'académie de Dijon. On peut mentionner le projet [Open Sankoré](#), un projet de développement de tableau interactif au départ destiné à la coopération auprès de la Délégation Interministérielle à l'Éducation Numérique en Afrique (DIENA), repris par la nouvelle Direction du numérique pour l'éducation (DNE) du Ministère de l'EN, créée en 2014. En ce qui concerne l'information et la formation des personnels, on peut

souligner certaines initiatives locales comme le [site Logiciels libres et enseignement](#) de la DANE (Délégation Académique au Numérique Éducatif) de l'académie de Versailles. D'autres projets sont parfois maladroits comme la [liste de « logiciels libres et gratuits » de l'académie de Strasbourg](#), qui mélange allègrement des logiciels libres et des logiciels privateurs... pourvus qu'ils soient gratuits.

Les initiatives comme celles que nous venons de recenser se comptent néanmoins sur les doigts des deux mains. En pratique, l'environnement des salles informatiques des lycées et collèges reste aux couleurs Microsoft et les tablettes ([réputées inutiles](#)) distribuées çà et là par villes et départements, sont en majorité produites par la firme à la pomme². Les enseignants, eux, n'ayant que très rarement voix au chapitre, s'épuisent souvent à des initiatives en classe fréquemment isolées [bien que créatives et efficaces](#). Au contraire, les inspecteurs de l'Éducation Nationale sont [depuis longtemps](#) amenés à faire la promotion des logiciels privateurs quand ils ne sont pas carrément [convoqués chez Microsoft](#).



Direction générale
de l'enseignement
scolaire

33

Convocation à
l'initiative de
l'administration
centrale N°

DGESCO-A3/DGESCOA3-4/53

Service de
l'instruction
publique et de
l'action
pédagogique

Sous-direction des
programmes
d'enseignement, de
la formation des
enseignants et du
développement
numérique

DGESCOA3-4

Affaire suivie par

Le ministre de l'éducation nationale,
de la jeunesse et de la vie associative
à

Monsieur le recteur
de l'académie de

Convocation(1) valant autorisation de délivrer un ordre de
mission en vue de se rendre à une réunion organisée à l'initiative
de l'administration centrale

Dépense imputable sur le programme 214, article 46

Lieu de réunion

SALON EDUCATICE-EDUCATEC
75015 PARIS - PORTE-DE-VERSAILLES
Microsoft
M° Ligne 12

Dates

du 22/11/2011 14h30 au 24/11/2011 18h00

Objet de la réunion :

Rencontres IEN TICE

Convocation

Inspecteurs de l'EN chez Microsoft

L'interprétation balance entre deux possibilités. Soit l'Éducation Nationale est composée exclusivement de personnels incohérents prêts à promouvoir le logiciel libre partout mais ne faisant qu'utiliser des suites Microsoft. Soit des projets libristes au sein de l'Éducation Nationale persistent à exister, composés de personnels volontaires et motivés, mais ne s'affichent que pour mieux mettre en tension les solutions libres et les solutions propriétaires. Dès lors, comme on peut s'attendre à ce que le seul projet EOLE ne puisse assurer toute une migration de tous les postes de l'EN à un système d'exploitation libre, il est logique de voir débouler Microsoft et autres sociétés affiliées présentant des solutions clés en main et économiques. Qu'a-t-on besoin désormais de conserver des développeurs dans la fonction publique puisque tout est pris en charge en externalisant les compétences et les connaissances ? Pour que cela ne se voie pas trop, on peut effectivement s'empresser de mettre en avant les quelques deniers concédés pour des solutions libres, parfois portées par des sociétés à qui on ne laisse finalement

aucune chance, telle [RyXéo qui proposait la suite Abulédu](#).

Finalement, on peut en effet se poser la question : le libre ne serait-il pas devenu un alibi, voire une caution bien mal payée et soutenue au plus juste, pour légitimer des solutions privatrices aux coûts exorbitants ? Les décideurs, DSI et autres experts, ne préfèrent-ils pas se reposer sur un contrat Microsoft plutôt que sur le *management* de développeurs et de projets créatifs ? Les solutions les plus chères sont surtout les plus faciles.

Plus faciles, mais aussi plus douteuses ! On pourra en effet se pencher à l'envi sur les relations discutables entre certains cadres de Microsoft France et leurs postes occupés aux plus hautes fonctions de l'État, comme le montrait le [Canard Enchaîné du 30 décembre 2015](#). Framasoft se fait [depuis longtemps](#) l'écho des manœuvres de Microsoft sans que cela ne soulève la moindre indignation chez les décideurs successifs au Ministère³. On peut citer, pêle-mêle :

- la [stratégie sournoise d'introduction des produits à l'école](#), selon la technique « [embrace and extend](#) », ce qui flirte dangereusement avec les règlements en vigueur, à commencer par le droit des marchés publics (opposé régulièrement pour contrecarrer la préférence donnée au Libre dans les appels d'offres) ;
- les [accointances institutionnelles](#) et le mélange des genres savamment orchestré ;
- les [frontières imprécises](#) entre promotion marketing et innovation pédagogique, voilant à peine les intentions réelles de Microsoft...



Cette

publicité est un vrai tweet Microsoft. Oui.

Cliquez sur l'image pour lire l'article de l'APRIL à ce sujet.

Du temps et de l'énergie en pure perte

« Vous n'avez qu'à proposer », c'est en substance la [réponse balourde par touittes interposés](#) de Najat Vallaud-Belkacem aux libristes qui dénonçaient le récent accord-cadre signé entre Microsoft et le Ministère. Car effectivement, c'est bien la stratégie à l'œuvre : alors que le logiciel libre suppose non seulement une implication forte des décideurs publics pour en adopter les usages, son efficacité repose également sur le partage et la contribution. Tant qu'on réfléchit en termes de pure consommation et de fournisseur de services, le logiciel libre n'a aucune chance. Il ne saurait être adopté par une

administration qui n'est pas prête à développer elle-même (ou à faire développer) pour ses besoins des logiciels libres et pertinents, pas plus qu'à accompagner leur déploiement dans des milieux qui ne sont plus habitués qu'à des produits privés prêts à consommer.

Au lieu de cela, les décideurs s'efforcent d'oublier les contreparties du logiciel libre, caricaturent les désavantages organisationnels des solutions libres et légitiment la Microsoft-providence pour qui la seule contrepartie à l'usage de ses logiciels et leur « adaptation », c'est de l'argent... public. Les conséquences en termes de hausses de tarifs des mises à jour, de sécurité, de souveraineté numérique et de fiabilité, par contre, sont des sujets laissés vulgairement aux « informaticiens », réduits à un débat de spécialistes dont les décideurs ne font visiblement pas partie, à [l'instar du Ministère de la défense](#) lui aussi aux prises avec Microsoft.

Comme habituellement il manque tout de même une expertise d'ordre éthique, et pour peu que des compétences libristes soient nécessaires pour participer au *libre-washing* institutionnel, c'est vers les associations que certains membres de l'Éducation Nationale se tournent. Framasoft a bien souvent été démarchée soit au niveau local pour intervenir dans des écoles / collèges / lycées afin d'y sensibiliser au Libre, soit pour collaborer à des projets très pertinents, parfois même avec des possibilités de financement à la clé. Ceci depuis les débuts de l'association qui se présente elle-même comme issue du milieu éducatif.



Ralentir travaux
@Ralentirtravaux

Follow

Grâce à #Framapad, un élève absent (qui a raté le bus) suit quand même le cours ! 😊👍
Poke @framasoft

The screenshot shows a web browser window displaying a Framapad workspace. The address bar shows the URL <https://mensuel.framapad.org/p/raconter-souvenirs>. The workspace contains a text editor with a lesson plan for a text analysis. The text includes definitions of 'Citoyen', 'Ministre', and 'La Treille', followed by a paragraph about 'intus et in cute'. Below this, there are several questions and answers related to the text. A chat window is open on the right side of the workspace, showing a conversation about the word 'entreprise'.

Questions

Le projet autobiographique (premier paragraphe)

1. Quel est le premier mot de ce texte ? Quelle est sa nature ? Relevez-en d'autres dans le premier paragraphe.
Le premier mot est "Je". C'est un pronom personnel sujet. On peut relever "me", "je", "moi".

2. Qui est désigné par ce mot ?
Dans ce texte l'identité est triple, cela désigne le narrateur qui est Jean-Jacques Rousseau. L'auteur est une personne réelle existant physiquement, et le protagoniste est aussi un personnage central.

3. Qu'est-ce qu'une « entreprise » ? Donner un verbe de la même famille.
Une entreprise c'est quelque chose qu'on a l'intention de réaliser. On peut citer le verbe entreprendre.

4. Quelle est cette entreprise dont il est question ? Appuyez-vous sur le texte pour répondre.
Cette entreprise dont il est question est son autobiographie. On ne peut juger qu'après mavoire lu. On peut s'appuyer sur les passages du text paragraphe "Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple, et dont l'exécution n'aura point d'imitateur". Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai c je fus Jean-Jacques Rousseau entreprend de raconter sa vie.

1. 5. À quel problème l'auteur peut-il être confronté ? Justifiez
L'auteur peut être confronté à un défaut de mémoire. "...et s'il m'est arrivé d'employer quelque ornement indifférent, ce n'a jamais été que pour occasionné par mon défaut de mémoire.", à des critiques, il se prend pour un être supérieur.

Chat

Une entreprise c'est quelque chose que l'auteur a entrepris, du verbe entreprendre. Le verbe faire est un synonyme ??

merci !!!

t'as raison

Témoignage :

usage de Framapad à l'école

Depuis plus de dix ans Framasoft intervient sur des projets concrets et montre par l'exemple que les libristes sont depuis longtemps à la fois forces de proposition et acteurs de terrain, et n'ont rien à prouver à ceux qui leur reprocheraient de se contenter de dénoncer sans agir. Depuis deux décennies des associations comme l'April ont impulsé des actions, pas seulement revendicatrices mais aussi des [conseils argumentés](#), de même que l'AFUL (mentionnée plus haut). Las... le constat est sans appel : l'Éducation Nationale a non seulement continué à multiplier les relations contractuelles avec des firmes comme Microsoft, barrant la route aux solutions libres, mais elle a [radicalisé sa position en novembre 2015](#) en un ultime pied de nez à ces impertinentes communautés libristes.

Nous ne serons pas revanchards, mais il faut tout de même souligner que lorsque des institutions publiques démarchent des associations composées de membres bénévoles, les tâches demandées sont littéralement considérées comme un dû, voire avec des obligations de rendement. Cette tendance à amalgamer la soi-disant gratuité du logiciel libre et la soi-disant gratuité du temps bénévole des libristes, qu'il s'agisse de développement ou d'organisation, est particulièrement détestable.

Discuter au lieu de faire



À quelles demandes avons-nous le plus souvent répondu ? Pour l'essentiel, il s'agit surtout de réunions, de demandes d'expertises dont les résultats apparaissent dans des rapports, de participation plus ou moins convaincante (quand il s'agit parfois de figurer comme caution) à des comités divers, des conférences... On peut discuter de la pertinence de certaines de ces sollicitations tant les temporalités de la réflexion et des discours n'ont jamais été en phase avec les usages et l'évolution des pratiques numériques.

Le discours de Framasoft a évolué en même temps que

grandissait la déception face au décalage entre de timides engagements en faveur du logiciel libre et des faits attestant qu'à l'évidence le marché logiciel de l'Éducation Nationale était structuré au bénéfice des logiques privatrices. Nous en sommes venus à considérer que...

- si, en treize ans de sensibilisation des enseignants et des décideurs, aucune décision publique n'a jamais assumé de préférence pour le logiciel libre ;
- si, en treize ans, le discours institutionnel s'est même radicalisé en défaveur du Libre : en 2003, le libre n'est « [pas souhaitable](#) » ; en 2013 le libre et les formats ouverts pourraient causer des « [difficultés juridiques](#) » ; en 2016, le libre ne pourra [jamais être prioritaire](#) malgré le plébiscite populaire⁴...

...une association comme Framasoft ne peut raisonnablement continuer à utiliser l'argent de ses donateurs pour dépenser du temps bénévole et salarié dans des projets dont les objectifs ne correspondent pas aux siens, à savoir la promotion et la diffusion du Libre.

Par contre, faire la nique à Microsoft en proposant du *Serious Gaming* éducatif, ça c'est concret !



L'éducation populaire : pas de promesses, des actes

Framasoft s'est engagée depuis quelque temps déjà dans une stratégie d'éducation populaire. Elle repose sur les piliers

suivants :

- social : le mouvement du logiciel libre est un mouvement populaire où tout utilisateur est créateur (de code, de valeur, de connaissance...) ;
- technique : par le logiciel libre et son développement communautaire, le peuple peut retrouver son autonomie numérique et retrouver savoirs et compétences qui lui permettront de s'émanciper ;
- solidaire : le logiciel libre se partage, mais aussi les compétences, les connaissances et même les ressources. Le projet [CHATONS](#) démontre bien qu'il est possible de renouer avec des chaînes de confiance en mobilisant des structures au plus proche des utilisateurs, surtout si ces derniers manquent de compétences et/ou d'infrastructures.

Quelles que soient les positions institutionnelles, nous sommes persuadés qu'en collaborant avec de petites ou grandes structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), avec le monde culturel en général, nous touchons bien plus d'individus. Cela sera également bien plus efficace qu'en participant à des projets avec le Ministère de l'Éducation Nationale, qui se révèlent n'avoir au final qu'une portée limitée. Par ailleurs, nous sommes aussi convaincus que c'est là le meilleur moyen de toucher une grande variété de publics, ceux-là mêmes qui s'indigneront des pratiques privatisées de l'Éducation Nationale.

Néanmoins, il est vraiment temps d'agir, car même le secteur de l'ESS commence à se faire « *libre-washer* » et noyauter par Microsoft : par exemple la [SocialGoodWeek](#) a pour partenaires MS et Facebook ; ou [ADB Solidatech](#) qui équipe des milliers d'ordinateurs pour associations avec des [produits MS](#) à [prix cassés](#).

Un événement conçu avec ♥ par



Avec le soutien actif de nos partenaires



Essentiel pour moi



<http://www.socialgoodweek.com/>, le 22/11/2016 17:29

Ce positionnement du « [faire, faire sans eux, faire malgré eux](#) » nous a naturellement amenés à développer notre projet [Degoogleisons Internet](#). Mais au-delà, nous préférons effectivement entrer en relation directe avec des enseignants éclairés qui, plutôt que de perdre de l'énergie à convaincre la pyramide hiérarchique kafkaïenne, s'efforcent de créer des projets concrets dans leurs (minces) espaces de libertés. Et pour cela aussi le projet [Degoogleisons Internet](#) fait mouche.

Nous continuerons d'entretenir des relations de proximité et peut-être même d'établir des projets communs avec les associations qui, déjà, font un travail formidable dans le secteur de l'Éducation Nationale, y compris avec ses institutions, telles AbulEdu, Sésamath et bien d'autres. Il s'agit là de relations naturelles, logiques et même souhaitables pour l'avancement du Libre. Fermons-nous définitivement la porte à l'Éducation Nationale ? Non... nous inversons simplement les rôles.

Pour autant, il est évident que nous imposons implicitement des conditions : les instances de l'Éducation Nationale doivent considérer que le logiciel libre n'est pas un produit mais que l'adopter, en plus de garantir une souveraineté

numérique, implique d'en structurer les usages, de participer à son développement et de généraliser les compétences en logiciels libres. Dans un système déjà noyauté (y compris financièrement) par les produits Microsoft, la tâche sera rude, très rude, car le coût cognitif est déjà cher payé, dissimulé derrière le paravent brumeux du droit des marchés publics (même si en la matière des [procédures négociées](#) peuvent très bien être adaptées au logiciel libre). Ce n'est pas (plus) notre rôle de redresser la barre ou de cautionner malgré nous plus d'une décennie de mauvaises décisions pernicieuses.

Si l'Éducation Nationale décide finalement *et officiellement* de prendre le bon chemin, avec force décrets et positions de principe, alors, ni partisans ni vindicatifs, nous l'accueillerons volontiers à nos côtés car « la route est longue, mais la voie est libre... ».

– L'association Framasoft



418

I'm a teapot

En revanche, si c'est juste pour prendre le thé... merci de se

référer à l'erreur 418.

1. Voir aussi sur education.gouv.fr. Autre lien sur web.archive.org.↵
2. Mais pas toujours. Microsoft cible aussi quelques prospects juteux avec les établissements « privés » sous contrat avec l'EN, qui bénéficient d'une plus grande autonomie décisionnelle en matière de numérique. Ainsi on trouve de véritables tableaux de chasse sur le site de Microsoft France. Exemple : [Pour les élèves du collège Saint Régis-Saint Michel du Puy-en-Velay \(43\), « Windows 8, c'est génial ! »](#).↵
3. Certes, on pourrait aussi ajouter que, bien qu'il soit le plus familier, Microsoft n'est pas le seul acteur dans la place : Google est membre fondateur de la « [Grande École du Numérique](#) » et Apple s'incruste aussi à l'école [avec ses tablettes](#).↵
4. On pourra aussi noter le [rôle joué par l'AFDEL et Syntec Numérique](#) dans cette dernière décision, mais aussi, de manière générale, par les *lobbies* dans les couloirs de l'Assemblée et du Sénat. Ceci n'est pas un scoop.↵

Va voir le lien il y a des photos.

Éducation et numérique : défendre le bien commun

Du 8 au 10 mars 2017 aura lieu à Paris EduSpot, un « rendez-vous pour continuer la transformation numérique de l'École » ainsi que le présente Le Café Pédagogique (qui se veut le « site de toute l'actualité pédagogique »). Le Ministère de

l'Éducation Nationale est partie prenante de cet événement. Pourtant, à bien des égards, cette initiative nous paraît contestable, voire préoccupante.

EduSpot : des entrepreneurs prêts à se sacrifier pour le bien commun

EduSpot se présente comme un énième « rendez-vous du numérique ». Conscients, sans doute, de ne pas être les premiers sur le créneau (cf. par exemple <http://www.educatec-educatice.com/> ou encore <http://www.frenchtoucheeducation.com/>), les organisateurs prétendent proposer, en toute humilité, « le rendez-vous de l'ensemble des de l'e-éducation, de l'e-formation et de l'e-technologie, du Primaire, du Secondaire, du Supérieur, de la formation professionnelle et de la formation tout au long de la vie ». Il va de soi qu'il s'agira d'un moment d'échanges tournés vers l'avenir et décidément engagés dans l'innovation, conformément aux éléments de langage à la mode dans les startups.

Mais qui sont les organisateurs de cet « event » tant attendu ? Essentiellement l'Afinef (Association française des industriels du numérique de l'éducation et de la formation). Autrement dit, un groupe de pression patronal, dans lequel on trouve les représentants de modestes entreprises comme Microsoft France ou Texas Instrument. L'Afinef est liée depuis sa fondation à Cap Digital, « pôle de compétitivité » rassemblant par exemple Orange, la Société Générale, Bouygues ou encore Dassault, autres petites PME familiales. Le but de cette association (à but non lucratif) est de « développer le marché de l'éducation », à but nettement plus lucratif. Un coup d'œil sur son site permet de saisir rapidement l'argumentaire larmoyant : la France est en retard dans le processus de marchandisation de l'éducation, il est grand temps que l'État accélère ce processus par des subventions et des cadeaux fiscaux aux acteurs privés[1].

La stratégie est un peu trop lisible, voire grossière quand on sait à quoi a déjà mené le CICE : 20 milliards d'euros d'argent public pour un dispositif à l'efficacité plus que douteuse en termes de création d'emploi et même de croissance économique (lire par exemple [cet article de La Tribune](#)). Ainsi faut-il tâcher de couvrir les appétits marchands d'un habit plus présentable, compatible avec la vision d'une école au service de l'intérêt général. Ce *storytelling* est assuré notamment par un groupe appelé Ashoka. Celui-ci se présente comme une association à but non lucratif, « une organisation internationale qui a pour vocation de faire émerger et de soutenir les solutions entrepreneuriales les plus innovantes aux défis sociaux et environnementaux actuels, ce qui a pour effet d'inspirer tous les acteurs de la société à devenir à leur tour des acteurs de changement » (site internet Ashoka en français : <http://www.ashokacocreation.org/>) II s'agit donc de patrons si soucieux du bien commun qu'ils s'engagent « dans un cadre associatif » pour mettre leurs compétences « au service d'un problème social »[\[2\]](#). Ces bienfaiteurs s'intéressent évidemment à la pédagogie dont ils sont de grands et sincères défenseurs. Ils seront ainsi doublement représentés en ouverture d'EduSpot, aux côtés du fondateur de l'Afinef, tout à la fois par J. Grumbach, réalisatrice du film documentaire « Une idée folle » pour Ashoka (<https://www.uneideefolle-lefilm.com/>) ainsi que par François Taddei, dont il nous faudra reparler. Ces deux derniers se chargent avec un certain brio de porter haut les valeurs et le marketing d'Ashoka.

Après avoir versé une larme devant tant de philanthropie, on rappellera que ce sont précisément des associations à but non lucratif qui ont pris en charge la privatisation de l'éducation secondaire en Angleterre et en Suède, par exemple[\[3\]](#). De la même façon, aux États-Unis comme en Belgique, le groupe Pearson utilise la façade d'une fondation à but non lucratif, et a d'ailleurs été condamné lourdement pour ce mélange des genres entre business et charité[\[4\]](#).

Autrement dit, Ashoka est le faux-nez d'une stratégie de privatisation de l'éducation[5]. La manœuvre est d'autant plus préoccupante qu'elle détourne pour ses profits les mots de l'émancipation[6].

Cette entreprise de marchandisation bénéficie de plus en plus ouvertement de relais médiatiques puissants. On pense au journal *Le Monde* (plus précisément au *Monde Campus*) qui a multiplié les articles écrits « en partenariat » avec Ashoka[7], faisant ainsi la promotion (à but non lucratif) de sa stratégie de privatisation. Le fait que X. Niel, copropriétaire du groupe *Le Monde*, ait des intérêts à voir l'éducation devenir un vaste marché est peut-être lié à cette attention bienveillante. Aucun étonnement dans ces conditions à voir la rubrique Campus du journal mettre en valeur un « diplôme d'EdTech, pour imaginer l'éducation de demain » dans un [article récent](#).

On peut également citer parmi les relais médiatiques des entrepreneurs d'école le journal *l'Etudiant* qui organisait dans ses locaux, le 23 février dernier, une conférence sur le thème « Marché de l'éducation et stratégies financières : comment se positionner ». La journée débutait par l'intervention d'une experte en finance, travaillant à la Financière de Courcelles[8]. On devine à quel point les préoccupations pédagogiques étaient au centre des débats. La directrice de la rédaction de *l'Etudiant*, Marie-Caroline Missir, qui animait cette journée de plaidoyer en faveur de la marchandisation de l'éducation, est aussi chroniqueuse dans la seule émission de radio consacrée aux questions d'éducation, sur France Culture, *Rue des Écoles*. Elle n'hésite pas à y développer, chaque dimanche, une vision de l'éducation très compatible avec sa privatisation.

Plus grave : le Ministère de l'Éducation nationale comme fer de lance

Face à une telle offensive, on s'attendrait à voir le

Ministère réagir. N'est-il pas le premier défenseur du service public, d'une éthique du bien commun et de l'intérêt général face aux appétits du privé ? Or, bien au contraire, le MEN appelle à participer à EduSpot, cet événement organisé par le patronat. Plus encore, il lui apporte son appui, au sein d'une liste interminable de « partenaires institutionnels » : Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Économie, Académie de Versailles, Canopé (organisme public chargé d'éditer des ressources pédagogiques pour les enseignant.e.s), Caisse des Dépôts, Régions de France, Assemblée des départements, etc. Pour couronner le tout, la ministre elle-même sera présente, aux côtés des représentants du patronat (déguisés ou non en philanthropes) pour ouvrir EduSpot.

Il y a plus préoccupant encore : l'institution a décidé d'organiser « un séminaire de formation national » de ses propres personnels durant ces rencontres patronales. Il s'agit plus précisément des IAN (Interlocuteurs académiques pour le numérique) ainsi que des délégués académiques au numérique[9]. Or, le numérique est un des leviers des industriels pour faire de l'éducation un grand marché, de la maternelle au supérieur. L'Affinef, quant à elle, entend « structurer et faciliter le développement d'une puissante industrie numérique "à la française" par opposition et imitation des marchés déjà bien développés, en Grande-Bretagne et aux États-Unis »[10]. Il s'agit clairement pour le patronat français de prendre modèle sur son homologue britannique, le BESA (British Educational Suppliers Association), qui a été le fer de lance de la destruction du service public d'enseignement au Royaume-Uni, comme l'explique avec clarté Alain Chaptal :

« Le syndicat professionnel regroupant les fournisseurs de ressources, de matériels ou de services éducatifs, la British Educational Suppliers Association ou Besa a joué en effet un rôle de plus en plus déterminant dans l'élaboration des politiques éducatives. Cela n'est pas dû seulement au talent de ses dirigeants. Il s'agit de la concrétisation d'un projet

politique, élaboré par Margaret Thatcher et confirmé par le New Labour, attribuant un rôle important à l'industrie, à sa vision d'un marché et ses problématiques de retour sur investissement, dans la définition et la planification des politiques éducatives. Lors des deux premiers gouvernements conservateurs des années 80, des efforts importants ont été consacrés à la création d'un marché éducatif. Pour cela les collectivités locales ont été mises à l'écart, les crédits allant directement vers des établissements rendus autonomes pour leurs achats, et la profession enseignante s'est vue déposséder de son rôle de gardien (et d'arbitre) des valeurs éducatives. A l'inverse, l'accent a été mis sur l'affirmation du droit des parents de librement choisir l'école de leurs enfants, le gouvernement définissant des standards et un curriculum national et mettant en place le système des tests généralisés. » [\[11\]](#)

En organisant un tel séminaire au milieu d'une rencontre patronale, le Ministère de l'Éducation nationale répond on ne peut plus explicitement à l'agenda – dans tous les sens du terme – des entreprises. Les personnels se trouvent ainsi conviés à participer bien malgré eux à une offensive que l'immense majorité d'entre eux est loin d'approuver.

Un autre numérique éducatif est possible

Une précision s'impose en conclusion, pour éviter certains malentendus : il ne s'agit pas pour nous de condamner le numérique en soi, ni les rencontres de professionnel.le.s de l'éducation, qui ont lieu tout au long de l'année pour échanger sur ce thème. Mais nous sommes indignés par son instrumentalisation de plus en plus systématique par des intérêts strictement privés, désireux de l'utiliser comme levier pour étendre leur emprise sur l'éducation publique, voire pour détruire celle-ci. Afin de résister à ce travail de sape, il est temps de mettre en place une véritable stratégie numérique publique, pour en faire un bien commun. Pour cela, il faut évidemment faire appel à des solutions libres et

gratuites, mais aussi à des personnels appartenant pleinement au service public : des postes de développeurs, d'informaticiens devraient être créés en grand nombre au sein de l'Éducation nationale. Il faut enfin reconnaître les compétences de nombreux personnels en ce domaine, soit surexploitées jusqu'à leur épuisement, soit ignorées au profit de solutions marchandes. Il s'agirait d'élaborer des outils pensés non pas pour « créer un marché » ou « se placer face à la concurrence internationale », mais pour répondre aux besoins du terrain : ceux de pédagogies émancipatrices, pensées dans la durée, en rupture avec les attentes et les appétits dévorants du marché.

Par [Christophe Cailleaux](#) dans le blog de médiapart

Christophe Cailleaux, enseignant en lycée et formateur TICE, et Amélie Hart-Hutasse, enseignante en lycée.

[1] <http://www.afinef.net/4-axes-prioritaires/>

[2] Extraits de l'interview de Thomas Blettery, responsable du programme éducation d'Ashoka, dans *La lettre de l'éducation*, 20 février 2017.

[3] Ce processus est déjà ancien, comme le montre cet article de 2006, rédigé par C. de Bouttemont pour la Revue internationale d'éducation de Sèvres : <https://ries.revues.org/1125?lang=en>

[4]

<https://www.actualitte.com/article/monde-edition/la-fondation-pearson-condamnee-a-7-7-millions-pour-malversation/45838>

[5] Ashoka n'est qu'un exemple de ces fondations qui se multiplient, comme par exemple le Groupe SOS : <http://www.groupe-sos.org/311/gouvernance>

[6] Pour éviter les répétitions, nous préférons renvoyer à notre précédent texte : <https://blogs.mediapart.fr/christophe-cailleaux/blog/231016/le-mancipation-nest-pas-une-marchandise>

[7] On en trouvera quelques-uns ici : <https://www.ashoka.org/fr/histoire/innover-dans-l%C3%A9ducation-dossier-le-monde>

[8] <http://www.letudiant.fr/educpros/evenements-educpros/marche-mondial-de-l-enseignement-superieur-analyse-nouveaux-acteurs-comment-se-positionner.html>

[9] <http://ecolenumerique.education.gouv.fr/2017/02/23/premiere-edition-deduspot-france-les-8-9-et-10-mars-2017/>

[10] <http://www.afinef.net/historique/>

[11] http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2009/04-chaptal/sticef_2009_chaptal_04p.html C'est nous qui soulignons.